



## AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

### **1. Pouvoir adjudicateur**

Communauté de Communes Airvaudais–Val du Thouet  
33 place des Promenades – 79600 AIRVAULT  
Tél : 05 49 64 93 48 – Courriel : [communaute@cc-avt.fr](mailto:communaute@cc-avt.fr)

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

### **2. Objet du marché**

MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR L'EXTENSION ET LA MISE AUX NORMES DE LA DECHETERIE DES PLANTONS- COMMUNE D'AIRVAULT (79)

### **3. Caractéristiques**

**Type de procédure :**  
Procédure adaptée.

**Caractéristiques principales :**

Mission de Maîtrise d'œuvre dans le cadre de l'extension et la mise aux normes de la déchèterie des Plantons - Airvault (79).  
L'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux est de 1 600 000 € HT.

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :**

Le marché de maîtrise d'œuvre n'est pas décomposé en tranches ni alloti.  
Le marché de maîtrise d'œuvre est composé des éléments de missions suivants (selon la nomenclature de la loi MOP) : ESQ, AVP, PRO, ACT, DET, AOR  
Le candidat, qu'il se présente à titre individuel ou sous la forme d'un groupement, devra disposer, par lui-même ou par ses co-traitants, des compétences suivantes :  
Architecture – Structure – BE Développement Durable déchets/photovoltaïque  
Par ailleurs, seraient appréciées des références spécifiques en matière de : Accessibilité - Economiste

**Des variantes seront prises en considération : Non**

**Division en lots : Non**

**Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

Mercredi 18 septembre 2024 à 12h00

**Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

90 jours (à compter de la date limite de réception des offres)

### **4. Critères de sélection**

La procédure de sélection se déroulera en deux temps :

**Phase sélection des candidatures/offres**

Le maître d'ouvrage examinera toutes les candidatures selon le critère « compétences et cohérence de l'équipe, références et moyens adaptés à l'opération, et cohérence de l'offre financière », au regard notamment de la lettre d'introduction.

Les thématiques suivantes, liées aux attentes de la maîtrise d'ouvrage, serviront de trame pour l'appréciation des compétences et références par ordre d'importance décroissante :

- 1 Composition de l'équipe affectée au projet (25%) ;
- 2 Analyse de la lettre de motivation et de la notice technique en fonction de la demande de la maîtrise d'ouvrage (40%) dont :
  - compréhension de la demande (10 %)
  - méthodologie (10 %)
  - motivation (5 %)
  - gestion environnementale (10 %)
  - délais/calendrier (5%)
- 3 Montant et cohérence de l'offre financière (35%) dont :
  - formule (offre moins disante/ offre du candidat) x 25 (25%)
  - cohérence prix/temps/mission/répartition entre les cotraitants (10 %)

Le maître d'ouvrage sélectionnera au minimum deux équipes selon le classement issu de l'analyse des candidatures/offres.

#### **Phase auditions/négociation :**

Audition d'au moins deux candidats sélectionnés suite au classement établi avec un délai de 7 jours laissé aux candidats pour préparer leur audition.

Une négociation pourra être menée avec les candidats présélectionnés. Le maître d'ouvrage s'accorde également la liberté d'y renoncer en cours de consultation.

La négociation pourra porter par exemple sur le calibrage des éléments de mission, la concertation, le nombre de réunion, etc. Elle aura aussi pour but de pouvoir comparer le plus objectivement possibles les différentes propositions.

Les auditions pourront aussi être l'occasion de préciser l'offre financière, voire de l'affiner si le maître d'ouvrage en fait la demande.

A l'issue des auditions, un compte rendu sera transmis par la maîtrise d'ouvrage aux candidats. Ceux-ci auront un délai pour le valider et apporter les éléments justifications (dont l'acte d'engagement modifié le cas échéant).

Ensuite une nouvelle analyse sera réalisée suivant les critères prédéfinis ci-dessus.

### **5. Composition du dossier de candidature/offre**

Les candidats sont invités à présenter un dossier comprenant :

- Une lettre de motivation et notice technique du candidat de 4 pages A4 maximum précisant la motivation de l'équipe, la pertinence des références et un avis sur les besoins exprimés, le planning et le budget alloué.
- La composition de l'équipe, avec la présentation du mandataire et des cotraitants (compétences et moyens réunis) ;
- Leurs références (pour le mandataire et pour les cotraitants). 3 à 6 références sont demandées. Elles devront porter sur des opérations de complexité ou d'échelle équivalente, ou réalisées dans un contexte similaire. Elles devront pouvoir mettre en évidence le projet, la réponse des concepteurs au regard de la demande, le coût de l'opération et la capacité à tenir les budgets et les délais.
- Un dossier offre comprenant l'acte d'engagement complété.
- Un document signé du représentant du maître d'ouvrage justifiant qu'une visite du site a été réalisée
- Conformément aux articles R-2143 et R-2144 du code de la commande publique, DC1, DC2 et déclaration sur l'honneur justifiant qu'il peut candidater à des marchés publics ou DUME (article 12 du règlement de consultation)

### **6. Autres renseignements**

#### **Conditions de remise des offres ou des candidatures**

La remise des candidatures et des offres est autorisée uniquement par voie électronique sur le profil d'acheteur <http://www.marches-securises.fr>

**Renseignements complémentaires auprès de :**

Anne ALLIER, Directrice

Ou

François-Xavier BARBEZAT, Directeur Technique

Courriel : [dst@cc-avt.fr](mailto:dst@cc-avt.fr)

Tél : 05 49 64 98 52

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 45

**7. Date d'envoi du présent avis**

A Airvault, le 19 juillet 2024